

Marisa Bourguet  
Impasse du Pré Fleuri 2  
1727 Corpataux  
marisabourguet@yahoo.fr

Corpataux, le 9 septembre 2024

**Service de construction et  
de l'aménagement (SeCA)**  
Rue des Chanoines 17  
1701 Fribourg

**Opposition à la révision du Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) dans notre commune**

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance de la révision du PSEM, je tiens à exprimer mon indignation et ma vive opposition face à ce projet, qui porte gravement atteinte à la qualité de vie de ma famille et à notre propriété.

D'une part, je ne comprends pas pourquoi l'Association Assquavie, qui défend la qualité de vie des Giblousiens, notamment en lien avec l'exploitation de la gravière, n'a pas été admise dans le groupe de pilotage. D'autre part, je constate que les noms des autorités, des associations et entreprises du groupe de pilotage ne sont pas cités dans le PSEM. Cette opacité soulève des questions sur l'impartialité de ce groupe et je ne peux que légitimement me demander si les intérêts économiques de certains ne prévalent pas sur le bien-être des citoyens.

D'ailleurs le vocabulaire utilisé dans le PSEM porte à confusion. Par exemple, la légende de la zone bleu clair indique « zone de ressources à préserver ». Ce vocabulaire s'apparente à des termes utilisés dans la protection ou la préservation de la nature, alors qu'il s'agit de zones qui seront exploitées. Nous sommes plusieurs à avoir été trompés par cette présentation. Nous pouvons aussi citer ce texte invraisemblable et empreint de greenwashing: ***La révision du PSEM renforce la protection de l'environnement, notamment des cours d'eau et des nappes phréatiques.*** En réalité, on porte atteinte à la qualité de l'eau, à son cheminement et on efface des forêts abritant les grenouilles de votre vidéo. Cette manière de présenter le projet reflète des méthodes marketing utilisées pour manipuler l'opinion, nous trouvons cela terriblement malhonnête de la part de l'État et ceci justifie notre méfiance dans le bien-fondé de cet outil.

Est-ce que ce projet envisage de sacrifier les campagnes pour le développement urbain? Raser la campagne sans aucune forme de compensation pour les habitants, les entreprises, la faune, la flore, ni même pour l'Abbaye d'Hauterive? L'absence de traces écrites sur la manière dont certains sites potentiels ont été

écartés, pourquoi et lesquels, est franchement questionnable et les habitants du Gibloux semblent être traités comme des dégâts collatéraux sans importance que l'on tente de manipuler irrespectueusement.

Je ne peux pas tolérer que le PSEM prévoie que la forêt du Chaney soit placée en zone exploitable. À l'heure où notre pays subit les conséquences du changement climatique (canicules, disparition de la faune et de la flore, problèmes hydriques, glissements de terrains et éboulements...), il est absolument scandaleux et incompréhensible de prévoir de raser une forêt et un étang sans obligation de la remplacer. Il faudrait d'ailleurs plusieurs générations pour qu'une forêt retrouve sa fonction et sa complexité et cette problématique est absente du débat. Si la forêt du Chaney est rasée, je ne reverrai pas une forêt à cet endroit de mon vivant, que cela est choquant et triste ! Ici, en campagne, on tient à nos arbres, n'en déplaise à la capitale du canton qui est un bien piètre exemple en matière de sauvegarde végétale.

Je refuse aussi catégoriquement l'idée qu'une gravière soit implantée aux portes de nos maisons. Je ne peux pas accepter de voir notre environnement paisible transformé en un terrain stérile et dévasté. J'ai grandi à la campagne et mon compagnon et moi-même avons choisi d'élever nos enfants à la campagne, car cela représente un environnement sain et empreint de liberté. De ce fait, la possibilité d'une gravière à la porte de ma maison me terrifie, car je suis convaincue que les poussières provenant de cette activité pollueront notre jardin et nuiront à notre santé physique. Les fruits et légumes qui poussent dans notre jardin seront assurément pollués par les poussières et nous n'oserais plus les consommer. Il est aujourd'hui alarmant de voir que les cancers chez les jeunes personnes sont en hausse et la pollution en est une grande cause. On a pour habitude de dire que ce qui importe c'est la santé. Et bien, **le PSEM est dangereux pour notre santé physique et mentale.** L'absence de contrôles sur ces exploitations, ainsi que les manquements répétés concernant les mesures d'accompagnement ainsi que dans la remise en état des terrains exploités par le passé, ne me permet pas de faire confiance aux exploitants ni aux autorités quant à toute future exploitation. Des déchets divers et inconnus sont enfouis pour remplir ces excavations. Nous avons constaté la présence de plastiques, de ferrailles et d'autres matériaux interdits dans ces remblais. Quels autres éléments polluants circuleront dans notre aquifère à l'avenir ? Hydrocarbures ? Produits chimiques ? PFAS ? Toute la zone entre Rossens, Corpataux et Farvagny est située sur un gigantesque aquifère. Une fois la pollution avérée, nous pourrions être contraints d'abandonner l'utilisation des vastes ressources en eau de cette région, que nous pourrions baptiser la « Pila du Gibloux ».

Evidemment, toute étude environnementale ou hydrogéologique existante ou non, financée par l'exploitant lui-même est à placer dans le registre de la dérision.

L'exploitant et l'État semblent jouer avec notre santé et nos ressources vitales telles que l'eau potable et les nappes phréatiques, agissant de manière irresponsable et imprudente, au profit des intérêts privés et de la croissance économique. Cela semble de moindre importance aux yeux des exploitants privés que vous semblez privilégier, tant votre système de points favorise ces derniers au détriment de la nature, de la qualité de l'eau, de la qualité de vie et de la santé des habitants. « **La révision du PSEM renforce la protection de l'environnement, notamment des cours d'eau et des nappes phréatiques?** »

Sur le plan économique, l'exploitation de la gravière entraînera inévitablement une chute conséquente de la valeur de nos biens immobiliers, sans aucune forme de compensation envisagée. D'ailleurs plusieurs

habitations sont absentes de votre projet de révision. Lamentable. J'ajouterais aussi à ce sujet que nous avons investi dans des panneaux photovoltaïques. Notre installation sera moins performante si de la poussière vient s'installer sur nos panneaux. Nous essayons d'avoir une attitude vertueuse face au changement climatique, mais on voit bien que nos efforts seront balayés d'un coup de pelleteuse par les exploitants de la gravière. Cette situation est inacceptable.

La Suisse est mondialement réputée pour son ingénierie et pour ses projets innovants. La semaine dernière, un ingénieur présentait un matériel de construction permettant l'utilisation et le recyclage du CO<sub>2</sub>. Va-t-il falloir attendre encore 100 ans pour que l'on encourage et que l'on pousse l'ingénierie à mettre sur le marché des produits de constructions écologiquement acceptables et innovants ? L'exploitation des ressources naturelles à outrance n'est pas une solution, c'est ce qui nous pousse dans le précipice. Ce n'est pas en campant sur des positions archaïques que l'on va avancer, il est temps d'être audacieux !

Le sous-sol de notre commune est exploité depuis plusieurs décennies et le sera encore jusqu'en 2040 au moins, malgré cela, le PSEM envisage de continuer à détériorer notre situation. La zone exploitable dans notre commune représenterait 471'000 mètres carrés, transformant ainsi une grande partie de notre territoire en une terre de désolation : le centre cantonal de gravier.

En tant que citoyenne et contribuable, je me sens profondément trahie par nos autorités, tant dans la forme que dans le fond. Je pense que l'État ne garantit pas notre bien-être, mais cherche à exploiter ce qui nous est précieux. Je refuse catégoriquement que notre qualité de vie soit sacrifiée pour permettre l'exploitation massive d'une gravière. Je refuse de faire ce sacrifice pour répondre aux besoins immobiliers et de constructions effrénées de l'État et des entreprises privées.

C'est pourquoi je m'oppose fermement à toute nouvelle exploitation ou à toute extension d'une gravière dans la commune de Gibloux. Je demande l'annulation du Projet de PSEM 2024 compte tenu de la grave violation de nos droits fondamentaux. Je demande une reprise complète du travail pour l'établissement du PSEM avec la composition d'un COPIL susceptible de prendre en considération l'ensemble des intérêts en jeu, de manière neutre et impartiale.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de ma position par retour de courriel.

Cordialement,

Marisa Bourguet

